



COMMUNE DE DAMPIERRE SUR LE DOUBS 25420

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2022

Tous les membres sont présents sauf Katy ROUX et Thierry LARRIÈRE excusés.
Secrétaire de séance : Béatrice CHARRIER.

Approbation du compte rendu de la réunion du 31/08/2022.

Travaux rue des fleurs :

Un nouveau devis est proposé avec modification des surfaces à traiter, le parking devant la maison située au n°4 étant communal.

Devis de la société SNP : 34 041,30€ TTC

Une subvention DETR de 8510,32€ est accordée.

Travaux rue du Breuil et impasse de la source :

La demande de subvention est acceptée

Devis : 30 968,50€ HT pour la rue du Breuil , subvention DETR : 9 290,55€

60 315,65€ HT pour l'impasse de la source, subvention DETR : 18 094,70€

Chauffage Mairie :

Afin de réduire la consommation, une programmation des radiateurs a été effectuée en fonction des horaires d'occupation du secrétariat et du bureau de Monsieur Le Maire.

Cimetière :

Un affichage sur 26 tombes a été posé, les familles concernées doivent se rendre en mairie pour régulariser les concessions.

19h10 : départ de André MITTON qui donne procuration à Michel GANARD.

Adhésion de la commune de Dampjoux à Pays de Montbéliard Agglomération :

Justifiée par sa situation géographique, sa vie associative et ses différents services (eau, assainissements...) qui la rattachent déjà aux communes de Villars-Sous-Dampjoux et Noirfontaine, la commune de Dampjoux demande son rattachement à PMA.

Approbation à l'unanimité.

Rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement :

Monsieur Le Maire donne le rapport et quelques chiffres clés :

Dampierre sur le Doubs a 464 habitants dont 215 abonnés, 18 364 m³ d'eau consommés avec un rendement de 75,5 %. Nous sommes sous contrat depuis le 01/03/2020 et jusqu'au 28/02/2030.

Pour une consommation de 120 m³, la facture est passée de 479,15€ TTC au 01/01/2021 à 507,55€ TTC au 01/01/2022, ce qui représente une augmentation de 5,93 %.

Approbation à 8 voix, 1 abstention.

Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2023 :

Parcelle 13r : 3,86ha de feuillus vendus en bloc et sur pieds.

Campagne d'affouage sur pieds 2022/2023 :

5 lots distribués à des habitants du village, le prix du stère est maintenu à 10€, le délai d'exploitation est fixé au 15/04/2023 et celui d'enlèvement au 30/06/2023.

Éclairage public :

En raison du coût de l'énergie, une programmation de l'extinction des lampadaires pilotés par horloge astronomique se fera de 23h à 5h. Un lampadaire sur deux dans la grande rue seront totalement éteints. 5 nouvelles **horloges** astronomiques seront commandées, une subvention a été accordée, afin de programmer tous les lampadaires du village.

Approbation à l'unanimité.

Lumières de Noël :

Pour les mêmes raisons d'économies d'énergies que précédemment, il n'y aura pas de guirlandes électriques cette année, seules des décorations seront mises en place.

Divers :

* Lotissement rue du Fays : La signature de la vente du terrain devrait se faire au mois de novembre.

* Maison Bossière : La vente est annulée, une nouvelle visite avec de nouveaux potentiels acquéreurs a été faite le 20/10/2022. Nous attendons leur offre de prix.

* Colis pour nos aînés : Le colis sera pour les personnes de 80 ans et plus, il sera distribué avant Noël.

* Carrefour Contact : Le magasin nous a sollicité pour des emplacements de panneaux indicateurs, nous proposons 3 emplacements : vers le lavoir, à l'entrée du village côté Colombier Fontaine et à l'entrée de la rue des fleurs.

* Parc éolien : Suite au courrier envoyé après le conseil du 31/08/2022, nous avons confirmation de l'engagement de la commune en cas de signature d'une délibération, le projet est abandonné.

SIVOM : Le radiateur et le réfrigérateur de « La communale » sont à changer
Le repas des personnes ayant 70 ans et plus se fera le 13 novembre.

SIVU : Miroir rue du canal posé.

Quilles devant l'école installées.

Signalisations au sol refaites.

Cimetière nettoyé.

L'épareuse est passée le 19/10/2022,

La balayeuse passera en semaine 47.

Fin de séance à 21h10